

obs n°7 - M. Duverger

**Sujet :** [INTERNET] Le projet éolien Engie de Château-Gontier- Saint-Denis d'Anjou : urgent, deuxième enquête publique

**De :** Didier Duverger < >

**Date :** 07/07/2023 23:03

**Pour :** pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Bonjour

Je m'oppose totalement à la création de ce nouveau site.

L'expérience du Buret est déjà suffisamment catastrophique.

Pollution visuelle jour et nuit jusqu'à 25 km à la ronde soit un diamètre de 50km

Pollution sonore pour les plus proche

Pollution des terres ainsi que celles liées à la fabrication même des matériaux composant les éoliennes.

Risques médicaux aussi sur lesquels des Etudes restent à faire par mrudence

Cordialement

Didier Duverger